RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 08/11/2024 - 149220 - 1998 B 11812 - 419 842 976 - 3 ARTS

3 ARTS

Société à responsabilité limitée au capital de 52 000 €

[redacted]

RCS PARIS 419 842 976

RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ 3 ARTS, SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE, EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ 3 ARTS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'assemblée générale en date du 30 mai 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION COMPTABLE DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société 3 ARTS a pour objet l'activité de travaux d'étanchéification ;

- La situation comptable arrêtée au 30 juin 2024, fait apparaître un chiffre d'affaires de 756 613 euros et un résultat de 36 904 euros ;

- Les capitaux propres sont supérieurs au capital social. Ils s'élèvent à 886 320 euros y compris le résultat de la période et 52 000 euros de capital ;

- Au 30 juin 2024, le passif de la société s'élève à 1 174 183 euros dont 886 320 euros de capitaux propres et 32 249 euros de dettes financières ;

- A l'actif, les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 291 947 euros et les disponibilités sont de 536 852 euros.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La société ne fait état d'aucun avantage particulier.

Fait à Avignon le 30 septembre 2024.

TAL
Commiss [redacted] ation

Com es
Repr é